

## Calculatrices graphiques : conseils d'achat à l'entrée en classe de seconde à la rentrée de septembre 2015

Une nouvelle réglementation impose des calculatrices avec le mode « Examen » : cette directive doit s'appliquer à partir de la session 2018 baccalauréat qui est celle correspondant à un élève entrant en seconde en 2015.

([http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=87354](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87354))

A l'entrée en seconde, **nous conseillons donc un achat de ce type de calculatrice**

<p><b>Chez CASIO</b></p>  <p><b>Graph 35+E</b>      <b>Graph 75+E</b></p> <p>Le modèle GRAPH 25+ E est suffisant uniquement si les mathématiques sont arrêtées en fin de classe de seconde ou pour les orientations vers un bac professionnel .</p>	<p><b>Ou l'équivalent chez TI</b></p> <p>TI 82 Advanced ou TI 83 Premium avec mode EXAMEN INTEGRE</p>  <p>TI-82 Advanced      TI-83 Premium CE      <b>MODE EXAMEN INTEGRÉ</b></p>
--	--

Il faut donc éviter d'**acheter** des calculatrices n'ayant pas cette fonctionnalité (elles seront inutilisables pour l'examen)

Cependant, si votre enfant a l'opportunité d'utiliser un modèle de calculatrice plus ancien (GRAPH 35 ou 75 ou TI, sans mode « Examen ») cela restera possible en classe, ce qui peut vous permettre de remettre à plus tard l'achat d'un modèle ayant la **fonctionnalité exigible aux examens de 2018**.

L'équipe des professeurs de mathématiques du lycée Jay de Beaufort